



RECOMMANDATIONS C R T REGION GUELMIM ES SMARA POUR VISION 2020

Guelmim le 4 Septembre

PREAMBULE :

La principale revendication réside dans la nécessité de véritables échanges entre instances décisionnelles nationales, Ministère du Tourisme et bureaux ou organismes agissant en son nom (pour ex : SMIT et autres)) avec notre région, Wilaya, Conseil de la région, Conseil Régional de Tourisme et Centre Régional d'Investissements afin que soit assurée une véritable coordination pour la prise de conscience par les notables, opérateurs privés et élus de la réalité des projets réellement engagés.

Nous ne pouvons plus admettre les déclarations définissant des visites ou des échanges de point de vue alors qu'aucun de ceux-ci n'ont effectivement eu lieu.

Analyse Vision 2010 :

Les effets d'annonces pour la région n'ont pas été tenus !

- que ce soit pour Plage Blanche, pour Chbika, comme pour les programmes tourisme intérieur, développement d'un tourisme de montagne, rural et désert.

Les besoins en équipements, en développement, en formations In Situ n'ont pas été engagés.

Aucun effort de formation pour les métiers du tourisme et tout particulièrement pour guides de la région, interprétariat, mais aussi de l'artisanat, des métiers du tourisme adaptés à la spécificité de la région à l'échelon local, provincial, régional pouvant répondre aux besoins des programmes en retard, mais annoncés que sont :

Pickalbatros, CDG-Osascom, et Morocco Riviera pour le Tourisme « séniors ».

Un programme Oasis Sud pour les Provinces de Guelmim Tata et Assa Zag, relatif au tourisme Oasien et exploitation des produits du terroir a été soutenu et mis en chantier par l'APDS sans pour cela prouver une réelle mise en route de ce programme et prise de conscience des besoins : malgré cela il a été primé lors des Journées de la Terre à Rabat en 2010.

Le Conseil Régional de Tourisme en partenariat avec le Conseil de la région, l'Office National Marocain de Tourisme, a pu définir une stratégie locale, provinciale, régionale permettant d'établir une prise de conscience par les élus comme par les opérateurs privés et les notables de l'importance à considérer l'industrie touristique comme à celles des niches touristiques, en tant que véritables moteurs du développement régional intégré à l'ensemble des autres activités que la région se doit de prendre en considération pour répondre en équilibre aux besoins des diverses autres composantes qui en découleront tels que , énergies, logistiques, développement éco social et formations, agriculture, gestion du foncier, de l'habitat, environnement etc etc.

A cet effet il a pu faire prendre conscience à ces derniers avec la mise en place d'une feuille de route et d'un PDRT, la nécessité de « prévention et prévoyance » plutôt que réparations ou ajustements à postériori et ce, en agissant dans l'attente des démarrages des chantiers annoncés, par des actions de communications, cadrages et définitions des outils qui permettront de ménager l'équilibre régional des provinces comme celui des tourisms balnéaire et intérieur pour les niches Oasiennes, culturelles, sportives etc etc (pour exemples : films d'annonce en 6 voix Off, guide, mise en place de PIT (Points d'Informations Touristiques), signalisation routière pour les sites touristiques agréés CRT pour les cinq provinces, site Web, portail interactif de la Région, édition et publications en séries spéciales provinciales etc etc).

A cet effet le C R T de la région Guelmim Es Smara a su faire sa mise à niveau, assurer son administration, trouver les accords partenariaux avec son Conseil de la Région pour pérenniser un partenariat sous forme de



convention cadre confortant les plans d'actions touristiques développés par le CRT, définis et planifiés par la feuille de route et le PDRT qu'il a mis en place, en faisant approuver le tout par les élus en assemblée générale pour application en plan quinquennal 2009-2013.

A cet effet le C R T a tenu à faire prendre conscience de la nécessité de la cohésion régionale, de faire valoir les objectifs à tenir pour:

- hisser la ville de Guelmim comme véritable capitale régionale,
- considérer l'équilibre défini par l'étude et développement du PDRT que le tourisme sous quelque forme qu'il sera développé ne devra apparaître au plan de l'équilibre régional comme une composante ne dépassant pas les 40% de l'économie régionale.

- Il en découle la nécessité de trouver les équilibres structurants dans les définitions de l'aménagement du territoire structurant permettant le respect, faisabilité de ces définitions.

PROJECTIONS DES CHOIX TOURISTIQUES POUR 2020 :

Le C R T ayant fait sienne la formule entre Océan et Oasis, il va de soit qu'à l'image des projections faites pour la plupart des autres pays méditerranéens, européens, maghrébins, africains qu' il définit la nécessité de développer un tourisme Oasien, culturel, de niches sportives etc etc en équilibre au développement des zones touristiques balnéaires engagées afin de préserver la cohésion éco sociale comme culturelle et identitaire de la région toute entière.

Le C R T tient à défendre sa position qui est celle de considérer que ce démarquage avec celui de la prise en considération dès 2010 d'établir des plans d'actions de développement de cette région avec prise en considération de réalisations structurantes environnementales et durables, sera la réalité de ses réussites aussi bien sur le plan national qu' international.

A cet effet le CRT revendique le fait de pouvoir participer, définir, structurer et planifier ce développement régional intégré vu nulle part ailleurs !

Il s'agit de faire valoir les notions d'emplois des énergies renouvelables, gestions des déchets liquides et solides, formations in situ, développement durable, efficacités énergétiques dans l'acte de bâtir comme dans celui des logistiques et transports dans le cadre de l'aménagement du territoire planifié dès 2010 et non à postériori :

N'OUBLIONS PAS QUE L'ENSEMBLE DE CES REALISATIONS ENGAGERONT LA REGION COMME LE MAROC TOUT ENTIER DANS SES EQUILIBRES POUR SON DEVELOPPEMENT DES CINQUANTES ANNEES A VENIR !!

UNE VISION FUTURISTE DE CES AMENAGEMENTS STRUCTURAUX DANS UNE REGION OU IL Y A TOUT A FAIRE S'IMPOSE !!

A cet effet le CRT revendique une redistribution financière adaptée du ministère afin que par contrat programme cette région Guelmim Es Smara puisse répondre à ces ambitions, à ses attentes dans les réponses et réalités de réalisations de programmes que la nation aura bien voulu lui attribuer.

VISION 2020 :

Le C R T et la région ayant comme dit ci-dessus réalisé le plan d'action régional PDRT définissant les données globales pour la période s'étendant jusqu'à 2020, dans cette prise de conscience, ont déjà anticipé sur leurs responsabilités en programmant un certain nombre d'actions ainsi programmées telles que Technopole, aménagement des aéroports, zones industrielles etc

La région demande à ce que de véritables échanges, déterminant avec exactitudes les programmes à venir soient programmés, quantifiés, planifiés afin que la région, utilement s'active à coordonner les diverses actions qui devront en découler.

Pour se faire les recommandations pour la vision 2020 du CRT de la région Guelmim es Smara se définissent comme suit :



- **Par loi organique : redéfinition des financements structureaux des CRT aux fins d'accompagnements structurants des instances régionales telles que wilaya, Conseil de région, Chambres, Directions et Délégations des équilibres définis par la vision 2020 et ce avec réelle structuration des CRT avec techniciens d'application et contrôle, réelles participation aux CSL (Comité de suivi locaux) afin de réguler et rappeler les engagements tenus par les opérateurs touristiques dans leur ensemble,**
- **Financement des CRT par taxation sur le foncier mis en jeu pour les grands projets afin de leur permettre d'assurer la coordination touristique régionale auprès de l'ensemble des délégations et directions régionales sous le sein de l'intérieur,**
- **Financement par l'ONMT sur base des « Capacités litières engagées » pour la région sur période engagée de la vision pour assurer la promotion de la spécificité régionale au sein du produit Maroc dont l'ONMT à la charge,**

Rôle des CRT :

Intégrés dans les comités consultatifs des Conseil de région, ils sont les représentants des élus, opérateurs touristiques, institutionnels et deviennent les garants de l'équilibre des définitions des besoins auprès des instances régionales en tant que trait d'union entre les instances nationales et régionales pour valoriser l'équilibre dans le temps des réalisations de la vision 2020.

Ils font valoir par le point de vue régional les composantes et résultantes des capacités, obstacles et contraintes à la réalisation des programmes engagés sur les points de vues des administrations locales, engagements techniques et financiers qui y sont attribués auprès de la FNT qui doit prendre une dimension de régulateur national, et qui doit en obtenir les moyens financiers pour y parvenir.

Définitions, programmations et développements des campagnes promotionnelles régionales en accord avec les visions du produit national, avec mise en valeur des capacités identitaires et culturelles pour chaque région ; Ils ont pour responsabilité de définir l'équilibre entre tradition, modernité, patrimoine dans l'image du culturel et de la promotion futuriste du gagnant/gagnant.

Ils ont pour mission les mises à niveau des outils touristiques qui le caractérise dans son image régionale, mais aussi de la mise en ligne de leur image par toutes formes de communication liées aux T I C.

Ils ont pour obligation d'assurer les mises à niveau et mettre en exergue toutes labellisations et certifications qui pourront promouvoir leur région.

Mise en valeur et à niveau des métiers du tourisme avec création des outils associatifs, fédératifs etc

Suppression des CPT pour conservation des prises de conscience promotionnelle à caractère strictement régional,

Ils assurent une réelle coordination régionale avec une FNT dont les statuts auraient à être révisés afin de pouvoir intégrer en son sein opérateurs étrangers comme établissements de financements touristiques, définissant par cette restructuration l'obligation d'un équilibre entre les métiers du tourisme (par leurs fédérations) et les grands groupes qui en aucun cas ne devraient pouvoir dicter leurs intentions.

La FNT devant assurer le parfait équilibre entre opérateurs, et droits de ceux-ci face aux réalités régionales, du marché de la concurrence, du travail, de l'emploi, aurait le rôle de défendre :

- **l'équilibre national par définition d'une logistique des transports ferroviaires comme aériens, pour les priorités de l'investissement etc etc,**
- **un réel respect par les autorités locales et régionales des capacités réellement programmées par cette vision 2020 afin d'éviter la dérégulation imposée par le ministère de l'intérieur dans son interventionnisme pour 2010, dans la promotion touristique régionale en dehors des plans**



initialement définis par les professionnels qui avaient misé sur la réalité de taux de remplissage des établissements touristiques.

- de coordonner avec le ministère toutes notions de développement hors définition des programmes arrêtés par la vision 2020 afin d'assurer les correctifs d'adaptation entre régional et national pour tenir compte des capacités de l'aérien, du maritime etc etc

mais aussi :

- de participer à toutes études de développement supra national sur des programmes de développement régionaux sur contraintes d'études d'impact et d'adaptation aux programmes nationaux déjà engagés avec capacités pour les programmes d'engagements financiers supérieur à XXX à présentation gouvernementale pour statuer sur les capacités des engagements financiers à déroger sur les budgets en cours pour répondre à ces besoins ainsi exprimés ! et ce afin d'éviter les purs effets de promesses intenable !

L'ONMT de son côté doit pouvoir continuer d'assurer la promotion du produit Maroc avec recherche des nouveaux marchés.

Une meilleure coordination et partage des moyens entre ONMT et FNT devrait permettre une parfaite coordination entre besoins nationaux et revendications régionales sous réserve de présentation par les régions de produits spécifiques promotionnels :

- les régions conservant de leur côté leurs capacités de promotions événementielles avec capacités motrices, droit et possibilités organisationnelles d'assurer les logistiques s'y rapportant.

Aussi, ONMT et FNT devraient acquérir le pouvoir d'assurer de manière partenariale les capacités de promotions événementielles qu'elles soient à caractères régionales ou nationales : le statut restant à être défini.

Par ailleurs l'ONMT en parfaite collaboration avec les CRT aurait à définir les impacts et caractéristiques et spécificités régionales afin de mieux coordonner la diffusion de ces actions dans un réseau réorganisé sur l'international.

L'ONMT devrait acquérir le droit par définition organique d'imposer la collecte de la TPT et de trouver les moyens de recouvrer en cas de non paiement.

Commission développement CRT
Région Guelmim Es Smara

PO le Bureau